LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Manitoba

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2011

Faits saillants

- Au Manitoba, le taux d'inoccupation moyen des places standards en résidence pour personnes âgées s'est élevé à 7,1 % en 2011, alors qu'il était de 7,9 % en 2010.
- Dans les résidences pour personnes âgées de la province, le loyer moyen des places standards est monté de 2 112 $ en 2010 à 2 227 $ en 2011.
- Cette année, 35 résidences comptant au total 3 648 places et logeant 3 872 personnes ont fait l'objet de l'Enquête au Manitoba.

Figure 1

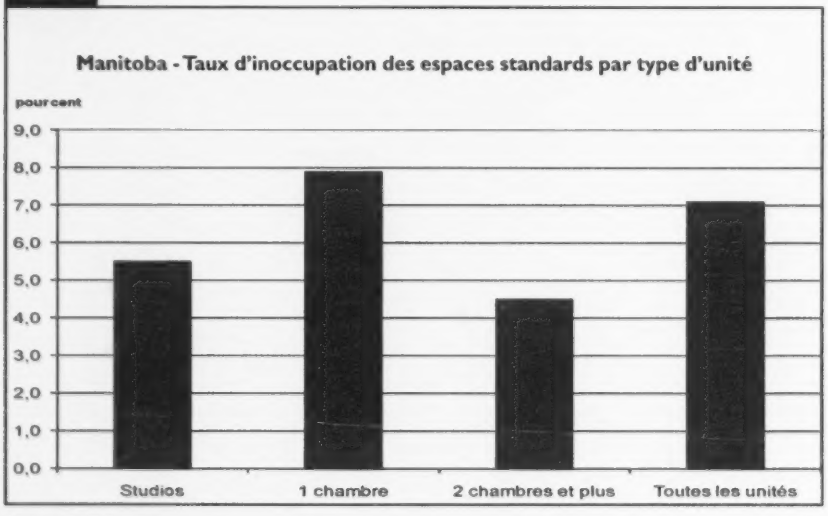

Source : SCHL

Table des matières

3 Taux d'inoccupation
3 Loyers
5 Univers
6 Tableaux de données
11 Methodology
12 Définitions

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

à cette publication et à d'autres rapports du Centre d'analyse de marché de la SCHL en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est gratuite.

Canada

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

Taux d'inoccupation des places standards et de l'ensemble des places (univers total) en Manitoba

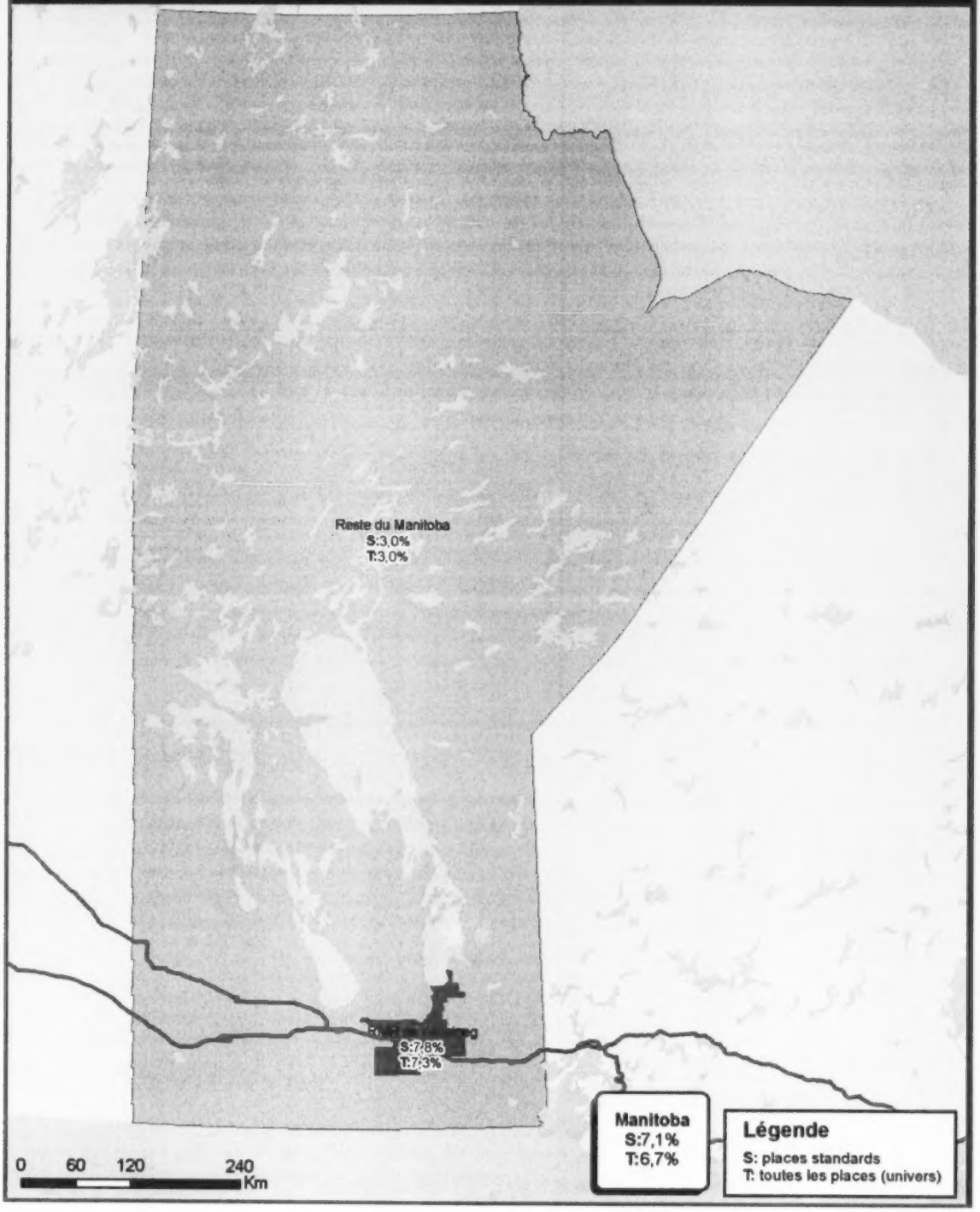

Taux d'inoccupation

Légère baisse du taux d'inoccupation

Selon les résultats de l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées réalisée en 2011 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation moyen dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba se situait à 7,1 % en 2011, soit en dessous de son niveau de 2010, année où il s'élevait à 7,9 %. Cette enquête porte uniquement sur les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif où les locataires ont en majorité 65 ans ou plus et ont accès à divers services qui ne sont pas offerts dans les ensembles de logements locatifs traditionnels, tels que les repas, l'entretien ménager et la lessive. Au Manitoba, 35 résidences de ce genre ont fait l'objet de l'Enquête en 2011.

Le recul du taux d'inoccupation s'est surtout manifesté à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg (c'est-à-dire dans ce qu'on appelle ci-après « le reste du Manitoba »), où la proportion moyenne d'unités vacantes est descendue de 12,0 % en 2010 à 3,0 % en 2011. Or, le nombre d'unités est beaucoup plus petit à l'extérieur de la RMR que dans celle-ci; il ne représente que 13 % du total provincial. Cela signifie que toute variation du nombre d'unités vacantes, même petite, peut avoir un effet considérable sur le taux d'inoccupation. Contrairement à ce qui a été observé dans le reste du Manitoba, le taux d'inoccupation moyen des places standards a augmenté dans la RMR de Winnipeg : il est passé de 7,1 % en 2010 à 7,8 % en 2011.

Figure 2

Loyer moyen des places standards, selon le type d'unité

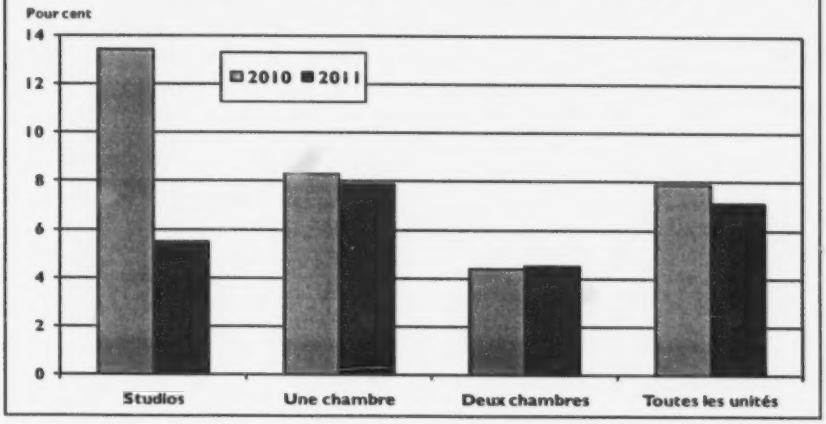

Source : SCHL

Dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba, c'est dans la catégorie des studios que le taux d'inoccupation a le plus diminué; il est descendu de 13,4 % en 2010 à 5,5 % en 2011. La plus faible proportion d'unités vacantes a été enregistrée du côté des logements de deux chambres et plus : elle était de 4,5 % et égalait presque son niveau de 2010 (4,4 %). La plus élevée a été observée dans la catégorie des logements de une chambre, où 7,9 % des unités étaient inoccupées en 2011, soit un peu moins qu'en 2010 (8,3 %).

Les plus hauts taux d'inoccupation sont enregistrés dans les gammes de loyers supérieures

Au Manitoba, les unités les plus chères sont aussi celles qui avaient les taux d'inoccupation les plus élevés : 15,4 % des unités se louant 2 500 $ ou plus par mois étaient vacantes lors de l'Enquête, un pourcentage plus de deux fois supérieur à la moyenne provinciale, mais légèrement inférieur à son niveau de 2010 (16,3 %). La plus faible proportion d'unités vacantes en 2011, soit 2,5 %, a été enregistrée dans la gamme des loyers allant de 1 500 à 1 999 $. C'est également dans cette fourchette de loyers que le taux d'inoccupation a le plus diminué – il est passé de 5,9 % en 2010 à 2,5 % en 2011. Enfin, 4,2 % des unités se louant entre 2 000 et 2 499 $ étaient vacantes cette année, contre 6,4 % l'an dernier – une autre gamme de loyers ayant connu une baisse à cet égard. Dans l'ensemble, le taux d'inoccupation moyen des unités assorties d'un loyer de moins de 2 500 $ était nettement inférieur à la moyenne provinciale, qui se chiffrait à 7,1 % lors de l'Enquête de 2011.

Loyers

Hausse du loyer mensuel moyen dans la RMR de Winnipeg

Le loyer mensuel moyen des unités, tous types confondus, dans les résidences pour personnes âgées de la province est monté de 2 112 $ en

Taux d'inoccupation des places standards et de l'ensemble des places (univers total) en Manitoba

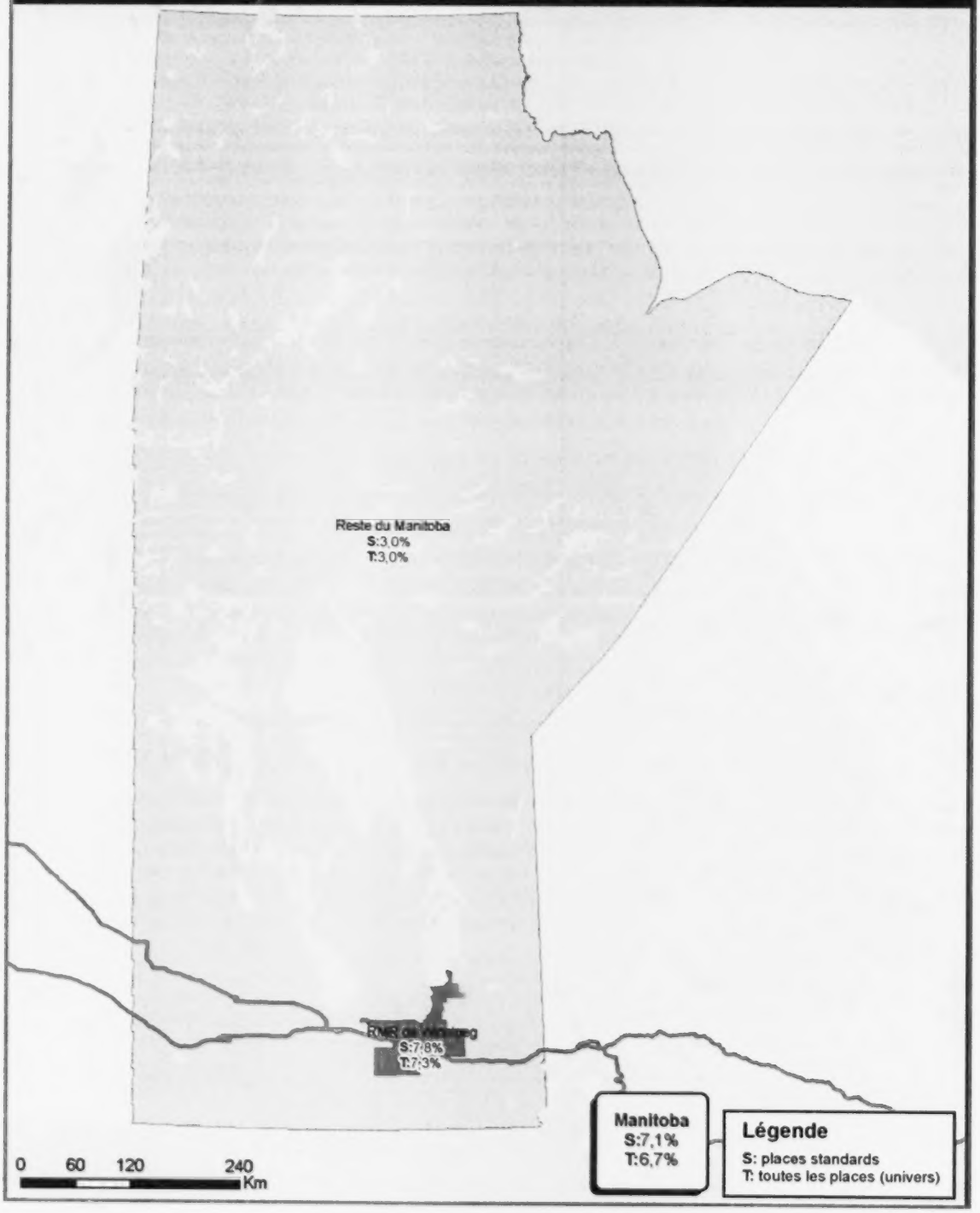

Taux d'inoccupation

Légère baisse du taux d'inoccupation

Selon les résultats de l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées réalisée en 2011 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation moyen dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba se situait à 7,1 % en 2011, soit en dessous de son niveau de 2010, année où il s'élevait à 7,9 %. Cette enquête porte uniquement sur les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif où les locataires ont en majorité 65 ans ou plus et ont accès à divers services qui ne sont pas offerts dans les ensembles de logements locatifs traditionnels, tels que les repas, l'entretien ménager et la lessive. Au Manitoba, 35 résidences de ce genre ont fait l'objet de l'Enquête en 2011.

Le recul du taux d'inoccupation s'est surtout manifesté à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg (c'est-à-dire dans ce qu'on appelle ci-après « le reste du Manitoba »), où la proportion moyenne d'unités vacantes est descendue de 12,0 % en 2010 à 3,0 % en 2011. Or, le nombre d'unités est beaucoup plus petit à l'extérieur de la RMR que dans celle-ci; il ne représente que 13 % du total provincial. Cela signifie que toute variation du nombre d'unités vacantes, même petite, peut avoir un effet considérable sur le taux d'inoccupation. Contrairement à ce qui a été observé dans le reste du Manitoba, le taux d'inoccupation moyen des places standards a augmenté dans la RMR de Winnipeg : il est passé de 7,1 % en 2010 à 7,8 % en 2011.

Figure 2

Loyer moyen des places standards, selon le type d'unité

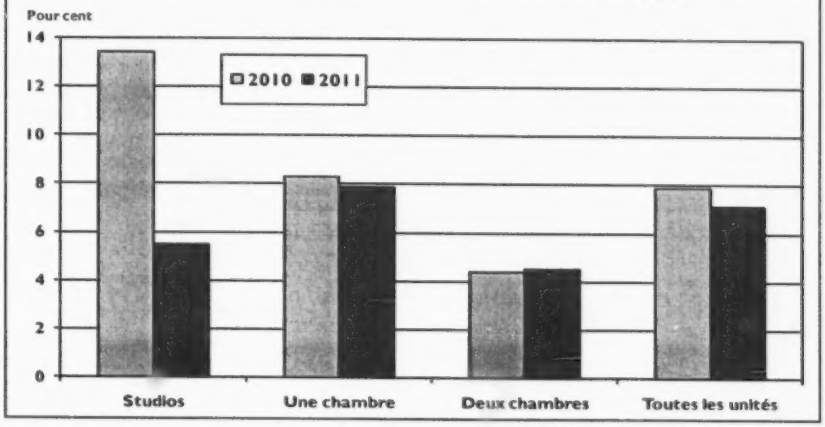

Source : SCHL

Dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba, c'est dans la catégorie des studios que le taux d'inoccupation a le plus diminué; il est descendu de 13,4 % en 2010 à 5,5 % en 2011. La plus faible proportion d'unités vacantes a été enregistrée du côté des logements de deux chambres et plus : elle était de 4,5 % et égalait presque son niveau de 2010 (4,4 %). La plus élevée a été observée dans la catégorie des logements de une chambre, où 7,9 % des unités étaient inoccupées en 2011, soit un peu moins qu'en 2010 (8,3 %).

Les plus hauts taux d'inoccupation sont enregistrés dans les gammes de loyers supérieures

Au Manitoba, les unités les plus chères sont aussi celles qui avaient les taux d'inoccupation les plus élevés : 15,4 % des unités se louant 2 500 $ ou plus par mois étaient vacantes lors de l'Enquête, un pourcentage plus de deux fois supérieur à la moyenne provinciale, mais légèrement inférieur à son niveau de 2010 (16,3 %). La plus faible proportion d'unités vacantes en 2011, soit 2,5 %, a été enregistrée dans la gamme des loyers allant de 1 500 à 1 999 $. C'est également dans cette fourchette de loyers que le taux d'inoccupation a le plus diminué – il est passé de 5,9 % en 2010 à 2,5 % en 2011. Enfin, 4,2 % des unités se louant entre 2 000 et 2 499 $ étaient vacantes cette année, contre 6,4 % l'an dernier – une autre gamme de loyers ayant connu une baisse à cet égard. Dans l'ensemble, le taux d'inoccupation moyen des unités assorties d'un loyer de moins de 2 500 $ était nettement inférieur à la moyenne provinciale, qui se chiffrait à 7,1 % lors de l'Enquête de 2011.

Loyers

Hausse du loyer mensuel moyen dans la RMR de Winnipeg

Le loyer mensuel moyen des unités, tous types confondus, dans les résidences pour personnes âgées de la province est monté de 2 112 $ en

Figure 3

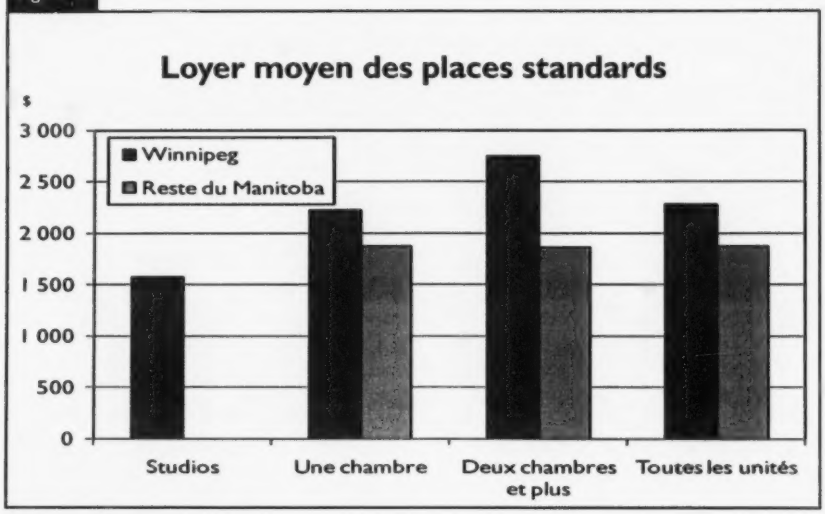

Source : SCHL

2010 à 2 227 $ en 2011. Il se chiffrait à 2 283 $ dans la RMR de Winnipeg, où il était plus élevé que dans le reste du Manitoba (1 871 $). Le loyer moyen le plus considérable, soit 2 746 $, a été enregistré dans la catégorie des logements de deux chambres et plus à Winnipeg. Les unités de ce type se louaient en moyenne 1 861 $ à l'extérieur de la RMR, soit moins cher que dans la RMR.

Plus de 90 % de toutes les unités en résidence pour personnes âgées dans la province se louaient 1 500 $ ou plus par mois. C'est dans la gamme des loyers allant de 2 000 à 2 499 $ qu'on trouvait la plus forte proportion d'unités, soit 39 %. Viennent ensuite les unités dont le loyer mensuel égalait ou dépassait 2 500 $, qui représentaient 30 % des places en résidence pour personnes âgées au Manitoba.

Figure 4

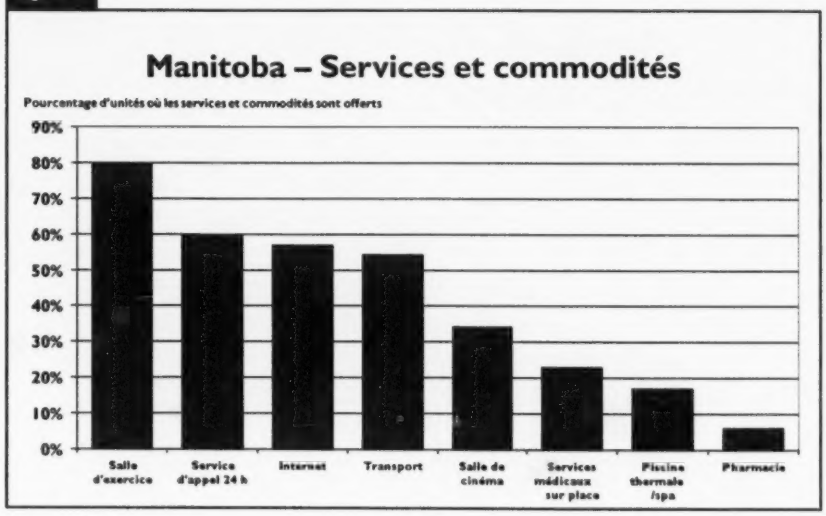

Source : SCHL

Les taux d'inoccupation et les loyers les plus bas sont enregistrés dans les immeubles les moins récents

Les résidences les moins récentes (celles ayant ouvert leurs portes avant 1990) présentaient le plus faible taux d'inoccupation, soit 1,4 %, de même que le loyer mensuel moyen le plus bas, c'est-à-dire 1 901 $. Viennent ensuite celles dont l'ouverture date de 2000 ou des années suivantes, où 7,0 % des unités étaient vacantes en 2011 – presque autant qu'en 2010 (6,9 %). Les résidences entrées en fonction entre 1990 et 1999 avaient le plus haut taux d'inoccupation, soit 10,6 %; ce dernier était toutefois nettement inférieur à son niveau de 2010, année où il s'élevait à 14,6 %.

Les services et les commodités varient

Différents services étaient offerts dans les résidences pour personnes âgées de la province. Toutes les résidences visées par l'Enquête offraient des services de repas, mais le nombre de repas inclus dans le loyer variait selon les ensembles résidentiels. Au Manitoba, seulement 8,6 % des résidences offraient un service de repas optionnel, et les repas étaient obligatoirement inclus dans tous les ensembles de plus de 90 unités. Parmi les unités recensées dans l'Enquête, la majorité (54,3 %) étaient assorties de trois repas par jour (coût inclus dans le loyer) et 37,1 %, de deux repas par jour.

En ce qui a trait aux services médicaux, les grandes résidences offraient davantage de variété que les petites. Le service le plus commun est le système d'appel 24 h, disponible dans 60 % des unités dénombrées

Figure 5

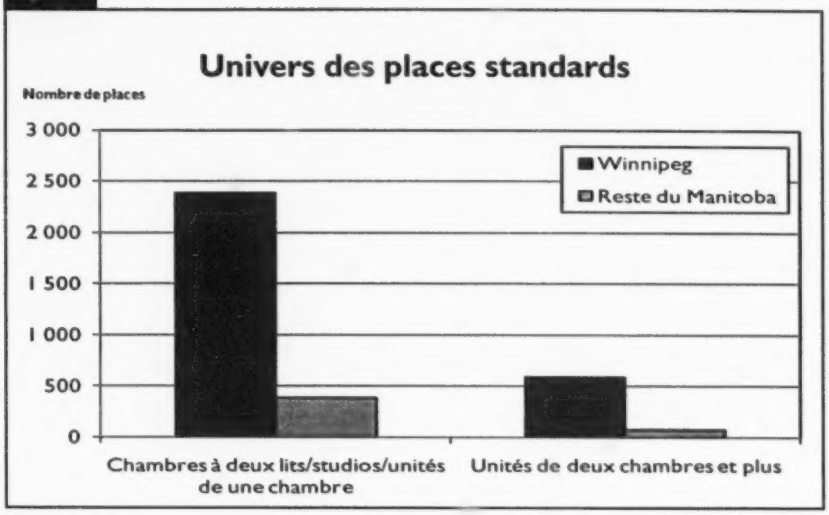

Source : SCHL

dans les résidences pour personnes âgées de la province. Des services médicaux étaient offerts sur place et une infirmière autorisée était disponible pour 23 % et 14 % des unités, respectivement. Les proportions respectives d'unités assorties de chacun de ces deux services étaient de 30 % et de 22 % dans les immeubles de plus de 90 unités. Dans les résidences plus petites (de 10 à 49 unités), ni l'un ni l'autre de ces services n'étaient offerts.

La commodité la plus courante était l'accès à une salle d'exercice, ce dont bénéficiaient les occupants de 80 % des unités en résidence pour personnes âgées de la province. Viennent ensuite l'accès à Internet (57 %) et les services de transport (54 %). Parmi les autres commodités offertes, on trouve : salle de cinéma (34 %), spa ou piscine thermale (17 %) et pharmacie (5,7 %). C'est une fois de plus les résidences les plus grandes qui étaient en mesure d'offrir le plus de variété.

Univers

Couverture (ou univers) de l'Enquête

Durant son enquête de 2011, la SCHL a dénombré 3 446 places standards dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba, ainsi que 202 places non standards. Les places standards sont occupées par des résidents qui reçoivent moins de 1,5 heure de soins par jour. La grande majorité de l'univers de l'Enquête, soit 70 %, était composé de logements de une chambre. Viennent ensuite les logements de deux chambres, qui constituaient 19 % de l'univers. Quatre-vingt-sept pour cent des unités offertes dans les résidences pour personnes âgées de la province étaient situées dans la RMR de Winnipeg.

Enfin, les 3 648 places recensées dans les 35 résidences ayant fait l'objet de l'Enquête de 2011 logeaient 3 872 personnes, c'est-à-dire 4,6 % de la population des 75 ans et plus du Manitoba.

TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - MANITOBA

Tableaux standards		Page
1.1	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la zone et le type d'unité	7
1.2	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la zone et la fourchette de loyers ($)	7
1.4	Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%) selon la zone	7
2.1	Univers des places standards selon la zone et le type d'unité	8
2.3	Univers des places standards selon la zone et la fourchette de loyers ($)	8
2.4	Proportion (%) d'immeubles où les services sont offerts selon la taille de l'immeuble et la zone	8
2.5	Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble et la zone	9
3.1	Loyer moyen ($) des places standards selon la zone et le type d'unité	9
Tableaux optionnels		
O2	Pourcentage (%) de résidences selon la structure du bâtiment	10
O3	Pourcentage (%) de places où la câblodistribution et le téléphone sont offerts et obligatoires (déjà compris dans le loyer); pas offerts; offerts et optionnels	10
O4	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences	10
O5	Loyer moyen ($) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences	10

1.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité
Manitoba

Centre	Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres et plus		Toutes les unités	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
RMR de Winnipeg	--	--	12,3	5,6	7,4	8,9	4,6	4,1	7,1	7,8
Reste du Manitoba	--	--	**	**	13,2	1,7	3,7	7,3	12,0	3,0
Manitoba	--	--	**13,4**	**5,5**	**8,3**	**7,9**	**4,4**	**4,5**	**7,9**	**7,1**

1.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers ($)
Manitoba

Province	Moins de 1 000 $		1 000 à 1 499 $		1 500 à 1 999 $		2 000 à 2 499 $		2 500 $ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Manitoba	3,2	**	2,0	2,9	5,9	2,5	6,4	4,2	16,3	15,4	7,8	7,1

1.4 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)
Manitoba

Centre	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus[1]	Taux d'attraction[2] (%)
		2010	2011				
RMR de Winnipeg	3 177	6,6	7,3	28	3 326		
Reste du Manitoba	471	11,9	3,0	7	546		
Manitoba	**3 648**	**7,3**	**6,7**	**35**	**3 872**	**83 400**	**4,6**

[1] Source : Statistique Canada (Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009-2036, scénario 3)

[2] Taux d'attraction : estimation de la proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.1 Univers des places standards selon le type d'unité
Manitoba

Centre	Chambres semi-privées et studios	2 chambres et plus	Toutes les unités
RMR de Winnipeg	2 386 a	591 a	2 977 a
Reste du Manitoba	387 a	82 a	469 a
Manitoba	**2 773 a**	**673 a**	**3 446 a**

2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers ($)
Manitoba

Province	Moins de 1 000 $	1 000 à 1 499 $	1 500 à 1 999 $	2 000 à 2 499 $	2 500 $ et plus	Total des places dont le loyer est connu
	% du total[1]	% du total[1]	% du total[1]	% du total[1]	% du total[1]	
Manitoba	**	**	22,1 a	38,9 a	30,2 a	3 446

[1] Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts[1] selon la taille de l'immeuble
Manitoba

Province	Repas				Services médicaux sur place	Infirmière diplômée sur place	Système d'appel 24 h
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer					
		1	2	3			
Manitoba	**8,6 a**	**0,0 a**	**37,1 a**	**54,3 a**	**22,9 a**	**14,3 a**	**60,0 a**
10 à 49	20,0 a	0,0 a	0,0 a	80,0 a	0,0 a	0,0 a	60,0 a
50 à 89	28,6 a	0,0 a	42,9 a	28,6 a	14,3 a	0,0 a	28,6 a
90 et plus	0,0 a	0,0 a	43,5 a	56,5 a	30,4 a	21,7 a	69,6 a

[1] On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités[1] selon la taille de l'immeuble
Manitoba

Province	Pharmacie	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
Manitoba	**5,7**	**54,3**	**0,0**	**17,1**	**34,3**	**80,0**	**57,1**
10 à 49	0,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
50 à 89	0,0	28,6	0,0	14,3	28,6	71,4	28,6
90 et plus	8,7	69,6	0,0	21,7	43,5	100,0	78,3

[1] On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

3.1 Loyer moyen ($) des places standards selon le type d'unité
Manitoba

Centre	Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres et plus		Toutes les unités	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
RMR de Winnipeg	--	--	1 553	1 567	2 100	2 217	2 607	2 746	2 169	2 283
Reste du Manitoba	--	--	**	**	1 798	1 868	1 773	1 861	1 795	1 871
Manitoba	--	--	**1 600**	**1 630**	**2 053**	**2 169**	**2 500**	**2 638**	**2 112**	**2 227**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

O2 Proportion (%) de résidences selon la structure du bâtiment
Manitoba

Région	Charpente de béton	Ossature de bois
Manitoba	**34,3%**	**65,7%**

O3 Proportion (%) de résidences où la câblodistribution et le téléphone sont inclus ou non, et coût moyen ($) si ces services sont optionnels
Manitoba

Région	Service	Inclus dans le loyer (%)	Non inclus – le locataire prend toutes les dispositions (%)	Optionnel – le coût s'ajoute au loyer (%)	Coût moyen du service si optionnel ($)
RMR de Winnipeg	Câblodistribution	53,6	39,3	7,1	**
	Téléphone	7,1	89,3	3,6	**
Reste du Manitoba	Câblodistribution	28,6	71,4	--	--
	Téléphone	--	100,0	--	--
Manitoba	**Câblodistribution**	**48,6**	**45,7**	**5,7**	**
	Téléphone	**5,7**	**91,4**	**2,9**	**

O4 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences
Manitoba

Région	Avant 1990	1990 à 1999	2000 ou après	Toutes années confondues
Manitoba	**1,4** a	**10,6** a	**7,0** a	**7,1** a

O5 Loyer moyen ($) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences
Manitoba

Région		Avant 1990	1990 à 1999	2000 ou après	Toutes années confondues
Manitoba	Studios	**	**	1 654 a	1 630 a
	1 chambre	1 911 a	2 158 a	2 204 a	2 169 a
	2 chambres ou +	**	**	2 704 a	2 638 a
	Toutes les places	1 901 a	2 083 a	2 291 a	2 227 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

Méthode d'enquête
La Société canadienne d'hypothèques et de logement réalise l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées en février et en mars. Cette enquête annuelle est devenue nationale en 2009 et porte depuis sur tous les centres urbains des dix provinces. Sont comprises dans l'univers d'enquête les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif qui comptent au moins une unité non subventionnée.

Pour être incluses dans l'Enquête de 2011, les résidences devaient :

- ✓ Avoir ouvert leurs portes il y a au moins un an, autrement dit avant janvier 2010.
- ✓ Compter au moins dix unités locatives (au Québec, en Ontario et dans les Prairies) ou cinq unités locatives (dans l'Atlantique et en Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir sur place un service de repas.
- ✓ Ne pas compter exclusivement des résidents qui reçoivent des soins assidus, c'est-à-dire au moins une heure et demie de soins par jour (sont donc exclus de l'Enquête les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers, par exemple).
- ✓ Offrir des unités locatives (les unités offertes en location viagère ou en copropriété sont exclues de l'Enquête).
- ✓ Compter au moins 50 % de locataires âgés de 65 ans ou plus.

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées est un recensement; elle ne porte pas sur un échantillon. Toutes les résidences pour personnes âgées au Canada qui répondent aux critères ci-dessus sont donc incluses dans l'Enquête.

L'Enquête a été menée par téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur. Les résultats de l'Enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction de l'univers d'enquête et rajustés pour tenir compte des taux de non-réponse. Les données de 2010 parues dans la présente édition pourraient différer de celles publiées dans l'édition de l'an dernier en raison des modifications apportées aux zones d'enquête en 2011. Le degré de fiabilité statistique est indiqué dans les tableaux de données. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez ici.

Toutes les données publiées, sauf celles qui concernent l'arrivée sur le marché d'unités neuves, visent uniquement les résidences qui, au moment de l'Enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

Définitions
Place : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle, un studio ou un logement de une ou deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par unité. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

Place standard : Place occupée par un résident autonome ou semi-autonome, c'est-à-dire un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour). Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays. Dans les cas où il n'y a aucuns frais supplémentaires pour les soins assidus, il est possible que les chiffres estimatifs concernant le nombre de places standards incluent certaines places dont l'occupant reçoit des soins assidus.

Place avec soins assidus : Place occupée par un résident qui reçoit au moins une heure et demie de soins par jour (par exemple, personnes souffrant d'Alzheimer ou de démence et personnes à mobilité réduite). Il est possible que les chiffres estimatifs concernant les places avec soins assidus occupées incluent uniquement celles où le résident doit payer des frais supplémentaires pour recevoir de tels soins.

Place de soins de relève : Place servant à loger temporairement une personne âgée qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

Place hors marché ou subventionnée : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

Loyer : Montant mensuel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

Place vacante : Place qui n'est pas occupée au moment de l'Enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

Taux d'attraction : Pourcentage des personnes de 75 ans et plus qui vivent dans les résidences pour personnes âgées, c'est-à-dire nombre total de résidents recensés dans l'Enquête pour un centre donné, divisé par le nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus (personnes les plus susceptibles de vivre en résidence) dans la population de ce même centre, multiplié par 100.

Remerciements
L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires des résidences et de leur personnel. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de publier des données et des analyses qui profitent à l'ensemble du secteur de l'habitation.

Confidentialité
Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en sert uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.
En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2011 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter, imprimer, télécharger ou vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

L'Enquête 2011 auprès des emprunteurs hypothécaires de la SCHL

Les résultats de 2011 présentent un tableau unique des attitudes et des comportements des emprunteurs hypothécaires. Utilisez les résultats pour déceler les occasions d'affaires et resserrer vos liens avec vos clients. Visitez www.schl.ca/enquete2011 pour obtenir les résultats et pour découvrir comment

La **SCHL** peut vous aider

66245_2011_A01